



Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02035876

HAL Id: hceres-02035876

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035876>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne

Demande n° S3110056080

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Présentation de la mention

Cette mention constitue une demande de renouvellement avec modifications. Elle propose un cursus qui conduit progressivement à une spécialisation soit en histoire de l'art, soit en archéologie. Le tronc commun est fort au cours des deux premières années du cursus. La spécialisation vers l'une ou l'autre de ces deux disciplines intervient donc seulement en L3. L'équilibre entre enseignements généralistes et de spécialité est respecté.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

Cette mention présente une grande cohérence. Les parcours présentés sont parfaitement justifiés. La nouvelle orientation choisie en termes de cursus offre une visibilité forte. Elle engage l'équipe pédagogique à une réelle implication. Cette dernière apparaît pleinement à travers les projets pédagogiques proposés : renforcement du temps consacré aux séances de travaux dirigés, mise en place d'enseignants référents... La remise en cause éventuelle des pratiques pédagogiques est également envisagée par le biais des procédures d'évaluation des enseignements. En revanche, dans un souci de plus grande efficacité, peut-être serait-il bon d'associer les étudiants lors de l'exploitation de ces résultats. Il n'en reste pas moins que la lutte contre l'échec est une préoccupation qui indéniablement a guidé ces choix. Ces différents dispositifs sont complétés par la nécessité d'engager une vraie réflexion sur l'insertion professionnelle des étudiants. La mise en place de stages obligatoires témoigne suffisamment de cette volonté.

- Points forts :

- Grande lisibilité des parcours proposés.
- Efforts notables pour l'évaluation des enseignements.
- Mise en place d'un système du type enseignant référent.
- Modules obligatoires d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Absence d'une commission pédagogique enseignants/étudiants.
- Annexe descriptive absente.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A



- Recommandations pour l'établissement :

Si on peut comprendre que le fait d'associer dans une même mention l'Histoire de l'Art et l'Archéologie engendre des contraintes, il serait souhaitable de renforcer la place de l'UE d'ouverture en première année afin de permettre des réorientations plus aisées vers des disciplines voisines et ainsi de lutter contre un échec largement lié à un manque de connaissance des exigences propres à cette mention.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la formation est sous la responsabilité de plusieurs maîtres de conférences. Il associe tous les enseignants-chercheurs statutaires de l'UFR. Il a également recours aux compétences spécifiques de collègues extérieurs à l'établissement, notamment de l'Université Bordeaux 1. Il est également fait appel au professionnalisme d'intervenants extérieurs à l'Université, qu'il s'agisse de spécialistes du marché de l'art ou d'archéologues de l'INRAP.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet présenté est cohérent. A la lumière du bilan des années précédentes, un accent très net est mis sur la méthodologie et l'ensemble des méthodes utilisées dans la discipline. Ainsi, la part consacrée aux séances de travaux dirigés a été nettement augmentée. Cet effort est particulièrement patent au moment de l'entrée dans le cursus. Par ailleurs, la présence d'une UE obligatoire de langues vivantes pour chaque semestre est appréciable. On note au niveau du L3, une volonté de « désacraliser la documentation disciplinaire en allemand, anglais, italien ».

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

La mise en place d'un enseignant référent devrait palier l'absence de modules de « remédiation ». En outre, il convient de signaler une UE de méthodologie (S1), construite autour de trois notions de base essentielles au travail universitaire (chercher, analyser, rédiger). De même, au S2, un enseignement intitulé « L'étudiant face à l'œuvre » devrait permettre, par le biais d'études transpériodes avec déplacement sur différents sites, de mettre l'étudiant en contact direct avec les œuvres.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Il faut saluer ici l'existence à partir du S3, de modules obligatoires d'insertion professionnelle, à travers la construction d'un projet personnel. Ce système est complété par un stage obligatoire de deux semaines pour les historiens de l'art, et de six semaines pour les archéologues. Les taux de réussite des masters sont également à souligner, qu'il s'agisse des filières « recherche » ou bien « professionnelles ».